LILLE

LES ACCIDENTS

Nous avons aujourd'hui une série d'accidents à signaler.

Au Champ-de-Mars

Le jeune Edmond Castelle, âgé de 12 ans, demeurant chez ses parents, rue de Jemmapes, 3, jouait avec plusieurs de ses camarades, sur les remparts près du Champ-de-Mars, lorsqu'il tomba d'une hauteur d'environ 1 m. 80 et se fracture la cuisse gauche.

Le pauvre enfant a été transporté à l'hôpital St-Sauveur.

Rue de Paris

Vendredi, vers 7 heures du soir, un enfant de quatre ans, Georges Denis, demeurant rue des Robinets, 29, jouait rue de Paris, lorsqu'il tomba sur le bord du trottoir et se fit une blessure assez grave au-dessus de l'œil gauche.

Après avoir été pansé dans une pharmacie voisine, le petit Denis a été reconduit au domicile de ses parents.

Agression nocturne

Les frères Quignon, demeurant rue de Wazemmes, sortaient, vendredi, vers 11 heures du soir, du restaurant de la *Foire d'Or*, rue de Juliers, lorsqu'ils furent assaillis par plusieurs individus.

Des agents se trouvant attirés par les paroles des frères Quignon, accoururent et parvinrent en fuite les agresseurs. Ils réussirent cependant à arrêter l'un d'eux, nommé Jules D..., 20 ans, journalier, rue Deizenne.

D... a été déféré au parquet.

Une enfant brûlée

Hier, vers 7 heures et demie du matin, la petite Mathilde Pollet, demeurant chez ses parents, rue Saint-Bruno, 49, jouait dans la chambre à coucher et voulut aller user des bougies, placées sur une commode.

La fillette s'approcha si près de la flamme que ses cheveux prirent feu. Affolée, l'enfant, tout criant descendit à la cuisine où sa mère réussit à étouffer le feu avec ses mains.

Les blessures de la petite Mathilde Pollet sont heureusement peu graves.

Arrestations

La police a opéré les arrestations suivantes :

Désiré Cottignies, âgé de 20 ans, frappeur, demeurant rue du Coq-d'Inde, 15, a été arrêté vendredi soir, à l'issue d'une opération du Conseil de révision du canton-Est, en vertu d'un jugement du tribunal correctionnel.

— Félix Clays, 40 ans, manœuvre, rue Guillaume-Wenners, 30, a été arrêté pour coups et blessures.

Sapeurs-pompiers

Un don de 100 francs par MM. Mouret frères, négociants, rue des Ponts-de-Comines, a été donné aux sapeurs-pompiers.

Cercle des Anciens Bleuets

Le tirage de la tombola que le Cercle des Anciens Bleuets organise au bénéfice de sa caisse de secours aura lieu le dimanche 17 mai, à huit heures du soir, au siège de la société au Gallon, 5, rue de l'Arc, à Lille.

Les lots seront exposés audit siège à partir de mardi 12 courant.

Savon des princes du Congo

le plus parfumé des Savons de toilette

25 grands prix — 20 Médailles d'or

ROUBAIX

Corruptions électorales

Tout le *Journal de Roubaix* et *La Croix* parlent de corruptions électorales. — Ah ! assez-moi rire !

Vous êtes battus et pas contents, MM. les réactionnaires. Vous criez. Au voleur ! parce que votre leader — celui qui désormais ne sera plus connu que sous le nom humoristique d'Igène Cosquemique — a reçu une de ces « vestes » électorales qui font époque dans la vie d'un homme ! Crevez moi, vous avez raison !

Vous avez tort de ne pas être contents, vous avez tort de crier, parce que ça ne vous avancera à rien... si ce n'est que ça vous rendre malade.

Ah ! parce que par surprise, vous aviez battu les socialistes à Roubaix, au 2e tour le dernier, vous espériez les battre encore au 3 mai. Vous comptiez que les électeurs qui pendant quatre ans avaient goûté les bienfaits d'une municipalité socialiste, auraient encore voulu de vous qui, alors que vous n'aviez rien fait pour eux ! Mais c'était de la folie cette idée aberration toute pure !

Au 28 juillet, vous le savez, les socialistes n'étaient endormis. Ils vous ont un peu trop laissé faire comme vous l'avez voulu et, certes, vous en avez profité pour faire, sur une grande échelle, la corruption électorale. Vous parlez de falsifications de scrutin, MM. les membres de l'Union dite Sociale et Patriotique ?

Vous avez véritablement du toupet ! Pour tous il est avéré, que les élections de MM. Motte, Delcroix et Martel n'ont été obtenues qu'à l'aide de falsifications et de corruptions de toutes sortes.

Et c'est ce qui a décidé les socialistes à veiller à l'empêchement du retour de ces choses-là. Si les présidents des bureaux électoraux eût fait sortir de la salle de vote les électeurs qui avaient voté — ce qui est du reste leur droit — c'est qu'ils ne voulaient plus voir se renouveler les pressions honteuses exercées le 28 juillet.

Ils ont mis à la porte ces patrons, directeurs et contre-maîtres d'usines qui voulaient stationner dans les bureaux de vote afin de tabasculer leurs ouvriers et de voir de quelle façon ils votaient. Les présidents des bureaux, ils en sont désapprouvés par vous MM. les battus du 3 mai, seront approuvés par la majorité des électeurs, car en agissant comme ils l'ont fait, ils ont permis à tous de voter avec la plus complète indépendance.

Continuez donc, ça vous fait plaisir, à gémir sur votre irrémédiable défaite. Vos cris, vos plaintes, vos gémissements ne pourront plus que toucher les vieux bonapartistes, lecteurs fidèles du *Journal de Roubaix* et les vieilles dévotes, lectrices non moins fidèles de la *Croix*.

Quand vous socialiste, sans s'arrêter à vos jérémiades, lui vous continuer leur campagne de propagande. Ils n'ont plus le droit de dormir sur leurs lauriers : l'élection du 28 juillet dernier prouve bien ce qu'il leur coûterait.

Et, dans quatre ans, Wattrelos, Lannoy, Roubaix, Tourcoing et quantité d'autres communes vous seront toutes conquises au socialisme. Chacun doit-il bon poste, pour la lutte entre tous les partis politiques bourgeois qui les ont régis et longtemps gardé le pouvoir, que par la corruption et les falsifications électorales.

L. BAILLEUL.

Vol avec effraction

Louis Dubecque tient, près du Mont-de-Piété une petite buvette qui a été forcée avec l'un des couloirs de l'Hippodrome qui a été supprimé il y a quelque temps déjà. Le peu d'emplacement du débit l'obligea à loger ailleurs.

Cette circonstance était sûrement connue des malfaiteurs qui, dans la nuit du 5 au 6 mai courant, ont fracturé sa porte pour pénétrer dans la buvette d'où ils ont enlevé deux pendules, genre œil de bœuf, un régulateur, plusieurs chaînes de montres, de montres, des effets d'habillement et quelques litres de liqueurs, le tout estimé 300 francs environ.

Le volé porta plainte à M. Squivée, commissaire de police qui procéda immédiatement à une enquête. Les voleurs sont maintenant arrêtés. Ils sont au nombre de six, dont quatre hommes et deux femmes. Peut-être sont-ils coupables d'autres vols. En tout cas, c'est ce que va rechercher le magistrat qui s'occupe de l'affaire.

Vélodrome Roubaisien

D'intéressantes courses, en attendant la journée sensationnelle du 17 mai, auront lieu Dimanche prochain à 4 heures, au Vélodrome Roubaisien.

La présence des meilleurs coureurs roubaisiens et lillois est assurée et permet de compter sur des luttes sérieuses.

Voici le programme de la journée :

Locale. — 2000 mètres, réservée aux coureurs juniors n'ayant jamais remporté de premier prix. Prix : 15, 10 et 5 francs.

Juniors. — 2000 mètres, par séries et finale. Prix : 25, 15, 10 et 5 francs.

Seniors. — 3000 mètres, par séries et finale. Prix, 25, 15 et 10 francs.

Handicap. — 1000 mètres, obligatoire pour les lauréats des courses précédentes, facultatif pour les autres coureurs. Prix, 20, 10 et 5 fr.

Les jeux d'entrée pour cette réunion sont ainsi fixés : Galeries et Tribunes, 1 fr. — Premières, 0,60 c. Secondes, 0,20 c.

Chambre syndicale des Peintres

La Chambre syndicale des ouvriers peintres de Roubaix et de la banlieue se réunira en son assemblée générale extraordinaire aujourd'hui dimanche 10 mai, à 6 heures du soir, en son local, estaminet Ferriers, rue de Beaurewart, 44.

Ordre du jour : Assurance sur les accidents pour les membres du syndicat.

Ouverture d'une nouvelle rue

Le maire vient d'autoriser l'ouverture de la rue David d'Angers qui partira du boulevard de Fourmies et aboutira à la rue Henri Regnault.

Cette rue est située sur un terrain appartenant à MM. Leuridan frères et Leich.

Vol d'une paire de chaussures

Un jeune homme de 18 ans, Charles Turpin, qui demeurait chez sa sœur, boulevard de Colmar, 31, a été arrêté hier matin. Il est inculpé d'un vol d'une paire de chaussures d'une valeur de 10 francs, au préjudice d'un nommé Lobrechi, logeur, demeurant boulevard Gambetta, 101.

Concerts et spectacles

Grand cirque Espagnol. — Aujourd'hui dimanche, deux grandes et brillantes représentations. A la matinée de 3 heures il se a représenter la belle et intéressante *Pantomime espagnole La Foire de Séville*, avec la *Grande course aux Taureaux* qui amuse fort le public. A la représentation du soir même programme et il y sera ajouter la belle miss Rittart, la fameuse serpentine à cheval.

Lundi 11 mai, débuts de M. César, Peintre-Eclair et de la troupe Becsarre, tableaux de marbre et poses pittoresques.

Prochainement bénéfice de la belle et élégante écuyère miss Erhart, la fameuse danseuse serpentine à cheval.

A TOURCOING

HONTEUSES MANŒUVRES

Le comité Barrois qui, par l'organe de ses journaux la *Croix* et le *Journal de Roubaix*, engage les électeurs à voter pour la liste Hassebroucq, s'est entendu avec le clan opportuniste pour masquer l'entente couche entre les deux partis réactionnaires.

C'est ainsi que des affiches placardées à profusion en ville portent la mention suivante : « Effacez le nom de M. Dron et remplacez-le par celui de Delphin Dumortier. »

Cette petite manœuvre a permis aux ennemis aux hommes de l'Union sociale et patriotique de tailler une nouvelle réclame à leur baraum.

Ce pauvre Gustave qui marche en tête de liste avec derrière lui trente cinq candidats recommandés par la *Croix*, se pose de nouveau en victime. Ses serviteurs et obligés vont partout disant : « Vous voyez les cléricaux en veulent à Dron ils lui préfèrent Delphin-Dumortier. »

Pas d'hypocrites ! vous oubliez de dire que la *Croix* et le *Journal de Roubaix* loin de combattre votre liste, recommandent chaudement les 35 candidats qui marchent à la remorque de votre protégé.

M. Dron pris dans le piège nous a cuisiné un placard aussi grossier que ridicule, d'avoir conclu un pacte avec les cléricaux. Cette accusation stupide ne surprendra point ceux qui connaissent les manœuvres politiques de M. Dron.

Le pauvre homme nous reproche gravement d'avoir fait imprimer des bulletins et des affiches chez des réactionnaires !

Quelle terrible accusation ! et comme nous aurons de la peine à nous en relever !

Ah ! monsieur Dron... Si encore nous avions comme vous des imprimeurs disposés à travailler pour nous, rien que pour nous.

Allons, allons, vous tous, faux républicains, le scrutin d'aujourd'hui indiquera bien quelle est la liste chère aux cléricaux.

Il est vrai que beaucoup d'honnêtes gens s'apercevront un peu tard de votre hypocrisie et que vous aurez eu le temps de les tromper par vos mensonges.

Le citoyen Delphin Dumortier a fait afficher la protestation suivante :

Electeurs.

La *Croix* et le *Journal de Roubaix* recommandent à leurs lecteurs 35 candidats de la liste Hassebroucq-Dron.

Afin de mieux masquer leurs préférences pour la liste des cléricaux, ils engagent leurs amis à biffer le nom de M. Dron et à le remplacer par le mien.

Je proteste contre cette manœuvre. Jamais à aucun moment, je n'ai sollicité les suffrages des Musée avec lesquels je n'ai rien de commun.

Les amis de M. Dron, ceux de Tourcoing, de Roubaix, de Lille, Croix et Calais ne pourraient pas me dire autrement, partout ils se sont jetés dans les bras de la réaction.

La Parti ouvrier de Lille a généreusement accordé trente sièges aux radicaux de la liste Sagnier, qui lui apportaient leur concours sans conditions ; les opportunistes de Tourcoing ont refusé d'en faire autant. Le Parti ouvrier après avoir pris sur leur liste un grand nombre de cléricaux connus.

Electeurs, à vous de juger si ces gens là ont acquis le droit de parler de discipline républicaine.

Bas les masques ! Vive la République !

A La

Grande Maison

LILLE — 15, Rue Faidherbe — LILLE

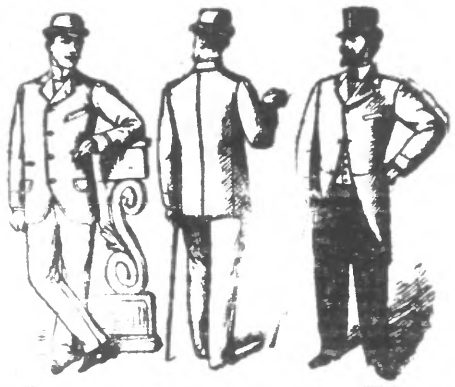

Costumes Complets (Veston)		Costumes Complets (Jaquette)	
Diagonale pure laine, grise ou beige	39 fr.	Laine peignée, belles façons	50 fr.
Armure laine peignée, nuances mode	47 fr.	Jaquettes et Gilets cheviotte	35 fr. et 10 fr.
Casquette feutre, forme nouvelle	6 fr. 50 à 13 fr. 50	Pantalons, damier pure laine. Prix	12 fr. 75

PARIS 1889, Médaille d'Or — CHICAGO 1893, LYON 1894, Hors Concours, Membre du Jury.

Vexations

Plusieurs de nos amis sont porteurs de bulletins et de circulaires du Parti ouvrier ont eu à souffrir des vexations de certains agents de la force publique qui pendant toute la période électorale se sont faits les agents politiques de M. Dron.

Ces tristes messieurs ont même poussé l'outrecuidance jusqu'à demander les noms et adresses de nos camarades qui poussent le dévouement jusqu'à sacrifier leur temps pour la défense de la cause de leurs frères de misère.

Nous dénonçons à l'indignation publique les agissements de ces plats valets de la bourgeoisie, de ces hommes prêts à tout faire pour hâter l'avancement.

Qu'ils prennent garde, si leurs agissements continuent nous continuons nous n'hésiterons pas à clouer leurs noms au pilori du mépris public.

LES GRÈVES A TOURCOING

Plusieurs grèves se sont encore déclarées dans la journée d'hier.

Les ouvriers des maisons Lamourette, Joire et Lo... ont également cessé le travail. A l'usine Bayart, rue Desurmont, les quelques ouvriers qui travaillaient encore se sont encore mis en grève.

Des mesures arbitraires ont été prises contre les grévistes. Plusieurs malheureux ont été arrêtés dans la journée d'hier, les uns pour avoir engagé leurs camarades à se solidariser avec eux, les autres pour avoir circulé avec des listes de souscription.

Papa Hazebrouck qui interdit les quêtes a recommandé aux agents de la force publique d'exercer une surveillance des plus actives, le vieux réactionnaire espère peut-être ainsi arrivé à réduire à la faim ses malheureux grévistes.

Ces calculs odieux seront déjoués. Partout les souscriptions s'organisent.

Le citoyen Carrette, maire de Roubaix qui connaît les misères des ouvriers a autorisé les quêtes en sa ville. Une douzaine de grévistes ont fait dans la journée d'hier une ample récolte de gros sous.

Des quêtes ont également été faites à la réunion de l'Hippodrome à Lille.

Des listes de souscription en faveur des grévistes sont à la disposition des intéressés à la Coopérative, 18, rue de Fourmies, ou siège en permanence le comité de la grève.

DETTES Le sieur GEUNINCK, Paul, prévient le public qu'il ne reconnaît pas les dettes que pourrait contracter sa femme, née Florence MONTAGNE.

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME. — *Les assommades.* — Jamais on n'avait vu à Lomme une élection semblable. Après la corruption électorale, l'argent distribué à pleines mains, le trafic des urnes sont venues les assommades.

Lundi dernier les salariés de M. Ernest et autres gros bonnets de Lomme remontaient la rue, au nombre d'une centaine, armés chacun d'un gourdin.

Ils rencontrèrent un groupe de nos amis qui de leur côté manifestaient paisiblement. Les brutes salariées se précipitèrent alors sur eux et les frappèrent avec leurs bâtons à tour de bras.

Parmi ces sauvages, nous avons reconnu le bedeau qui quelques instants auparavant, grâce à moi, évita d'être rossé. Ce forcené se précipita sur moi et d'un coup de gourdin m'ouvrit le crâne.

D'autres que moi ont été victimes des brutalités de ces ivrognes.

Nous accusons les personnages influents qui ont armé les bras de ces brutes, d'être la cause de ces assommades, et nous protestons contre ces scènes de sauvagerie.

Louis TURBE

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Accident.* — Le nommé Charles De Baillencourt, vitrier à Douai, passait ce matin en cabriolet, rue de la Madeleine, quant tout à coup son cheval fit un écart, il fut projeté assez violemment hors de sa voiture ; il a été blessé heureusement que peu grièvement.

— *Une imprudente.* — Hier, dans l'après-midi, Mme veuve Pinte Flore, née Barret, journalière, demeurant à Lambres a voulu traverser le pont des Dominicains au moment où passait un chariot attelé de deux chevaux.

L'imprudente qui portait un panier fut serrée entre le garde fou du pont et le moyeu d'une roue de derrière.

Le conducteur entendant des cris arrêta net son attelage. La blessée a pu regagner seule son domicile, elle se plaint de douleurs internes.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Un chien furieux.* — Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences s'est produit vendredi au château de Mme De Vienne sur le boulevard de Mons.

Mme De Vienne possède depuis quelque temps un chien, le berger russe qui est destiné à garder la propriété, ce chien s'étant trouvé détaché se jeta avec férocité sur le jeune fils de Mme Devienne. Agé de 4 ans, qui était tombé dans le jardin et le mordit cruellement à l'épaule, à la jambe et au bras.

Aux cris de l'enfant des ouvriers occupés dans la maison accoururent et purent arracher le jeune Devienne des dents de l'animal. Ils tuèrent aussitôt le chien à coups de marteau.

Le cadavre de la bête sera examiné par un vétérinaire.

LES MAUX D'ESTOMAC

Crampes, gastralgies, acidités, Diarrhées ou constipations et autres inconvénients des mauvaises digestions, disparaissent par l'emploi des granules **Anti-dispeptique du Dr Jackson**. Prix du flacon : 4 francs. Pharmacie Couvreur, Roubaix.

LE CÉPHALIQUE SAINT-MICHEL

guérit instantanément **Maux de dents, de tête, Migraines, Névralgies.** Prix, 1 fr. 50. Les cas rebelles nécessitent l'emploi des pilules antinévralgiques St-Michel, prix 4 francs. **Pharmacie Couvreur**, Roubaix et dans toutes les pharmacies. Exiger les médicaments céphaliques.

A NOS LECTEURS

La Pharmacie populaire, 119, grande Rue, à Roubaix, vient de subir une transformation complète.

Il fallait répondre aux exigences d'une clientèle sous cesse croissante. Rien n'a été négligé dans ce but.

Dès aujourd'hui, la **Pharmacie populaire**, dont le personnel a été renouvelé, est en mesure de fournir à 50000 de rabais — **cinquante pour cent** — la presque totalité des produits pharmaceutiques.

Des avantages considérables sont faits à la classe ouvrière et aux sociétés de secours mutuels, de bienfaisance et de charité.

Les produits fournis sont tous de qualité supérieure, la **Pharmacie populaire** ne s'approvisionnant que chez les meilleurs droguistes.

GUÉRISON EN QUELQUES JOURS D'APPLICATION

des Boutons, Démangeaisons, Rougeurs, Dartres, Eczémas, Acné, Plaies, Ulcères, Maladies du cuir chevelu, etc., etc. par la

POMMADE DÉPURATOR

LA POMMADE DÉPURATOR est le remède le plus **curieux** et le plus **populaire** pour le traitement des maladies de la peau.

Dépôt général : Ph. DIDRY, *Roubaix, rue Notre-Dame*, (près la gare) Dépôt à Tourcoing : Ph. DECRÈME, *rue St-Jacques*. Pr : 1 50

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 9 mai.

Un ingrat. — Victor P..., sortait d'un cabaret avec un de ses camarades qui était légèrement enivré. En route, ils rencontrèrent le sieur Maes qui leur demanda où se trouvait le n° 28. Victor s'empressa de donner le renseignement à l'individu qui pour tout remerciement lui donna un coup de couteau qui fit au malheureux une blessure assez grave.

Le tribunal récompense à son tour Maes en le gratifiant de 6 mois de prison.

Guiglon fut assailli à la sortie d'un cabaret par une bande d'individus parmi lesquels se trouvait le nommé Denglos Jules, gazier à Lille, qui frappa plus fort que les autres.

Quand les agents arrivèrent sur les lieux, Denglos les insulta grossièrement.

Denglos est condamné à 2 mois de prison avec bénéfice de la loi Bérenger.

Trio de voleurs. — Everaud Camille, 19 ans tisserand à Roncq, Carrière Arthur, 17 ans, maçon à Tourcoing, Desforest Paul, 15 ans, tisserand à Halluin, volaient dans les baraques divers outils pour les revendre.

Le tribunal condamne Everaud à 3 mois de prison, Desforest à 2 mois et dit que Carrière sera enfermé dans une maison de correction jusqu'à 18 ans 1/2.

Une mégère. — Rose Julia est une mégère connue on en rencontre beaucoup dans le monde des mendiants. Elle vit en concubinage avec un individu qui n'aime pas le travail. Mais comme il faut vivre, les deux acolytes envoient leur petite fille tendre la main aux passants. Quand la pauvre enfant ne rapporte rien à la maison, elle est battue par son ignoble mère.

Le Tribunal condamne à deux mois de prison cette peu intéressante créature.

Scènes de cabaret. — Une rixe comme il s'en passe trop souvent dans les cabarets amène aujourd'hui devant le tribunal les nommés Delerue François, 25 ans, cultivateur à Sainghin-en-Weppes, Dufois Louis, 19 ans, cultivateur et Hochart Victor, 32 ans, mineur.

Ils sont accusés d'avoir, à la suite d'une discussion qui a commencé dans un cabaret de Sainghin, porté des coups au sieur Soyez. Comment s'est passée la scène, qui le saura jamais ?

Le tribunal faisant une juste répartition des peines et usant de clémence condamne Delerue et Hochart chacun à 20 jours d'emprisonnement et 25 francs d'amende, et Dufois à 1 mois et 25 francs. Il leur accorde à tous les trois le bénéfice de la loi Béranger.

Un imprudent. — Delobel, en courant avec plusieurs de ses camarades sur une route de Lille renversa un malheureux vieillard qui en tombant se brisa la jambe.

Le tribunal, décidement enclin à la clémence aujourd'hui, condamne Delobel à 20 jours de prison et 15 fr. d'amende, mais avec bénéfice de la loi du sursis.

Une nuée de gosses envahit les bancs des prévenus. Tous sont accusés d'avoir détérioré des marchandises et des matières servant à la fabrication, dans l'estaminet Vandenbosk, filateur, où ils étaient employés.

Le patron remarquant que tous les jours des cassés se produisaient. Les apprentis s'amusaient à faire tomber les courroies et arrêtaient ainsi le fonctionnement des métiers. Les dégâts s'élevent à 6000 fr. Grâce à leur petit jeu ils étaient même arrivés à faire un dégât qui a arrêté le travail général pendant un jour.

Ils sont la une douzaine, tous regrettant amèrement ce qu'ils ont fait. Ce sont les nommés Bouchard Louis, le chef de la bande, âgé de 20 ans, Dal, 15 ans, Thieffry, 13 ans, Lebon, 12 ans, Olivier, 15 ans, Duhamel, 16 ans, Dejat, 10 ans, Demante, 15 ans, Wuillay, 15 ans, Pringuet, ans, Platroet, 15 ans.

Tous ont agi sur les conseils de Bouchard qui les poussait, on ne sait dans quel but.

Le tribunal condamne Bouchard à six mois d'emprisonnement avec sursis, Duhamel à un mois avec sursis et Platroet à 40 jours d'emprisonnement avec sursis. Les autres sont acquittés.

COURRIER DES THÉATRES

Américain Folies-Bergère

Depuis longtemps, disent nos confrères des principales villes où s'est produite la troupe *Américain Folies-Bergère*, nous n'avons vu le public faire un accueil aussi chaleureux à des artistes de passage.

Il est juste de reconnaître que ce genre de spectacle est très original et sort absolument de ce qu'on a l'habitude de voir.

L'abondance, la variété du spectacle, la valeur des artistes qui ont laissé partout la meilleure impression, nous sont une garantie du succès de ces magnifiques représentations.

Les nombreux spectateurs ont été, paraît-il, littéralement enthousiasmés. Pendant trois heures on assiste, nous dit-on, à un défilé à fond de train d'acrobates, de chanteurs, de danseuses, de clowns grotesques, etc. Le tout très artistiquement présenté. C'est bien là le spectacle des *Folies-Bergères*, de l'*Eldorado*, de l'*Empire*.

MM. Pickl's et Dlosson ont maintenu leur réputation d'impresarii sérieux, sachant accommoder pour la province des spectacles d'un genre tout particulier réservés jusqu'à ce jour aux grandes villes.

Les amateurs de franc rire, nous en sommes certains se rendront en foule au Cirque samedi 16, dimanche 17, lundi 18, mardi 19 mai, sûrs d'y passer d'agréables soirées, en assistant à de kilométrique vivantique cosmétique le plus joyeux programme que nous avons vu dérouler sous nos yeux depuis longtemps.

Impossible d'énumérer toutes les attractions de ce programme unique. Le spectacle commencera à huit heures et quart précises pour finir avant minuit ... mais ces heures passent vite, comme un rêve agréable, délectant les yeux, charmant les oreilles.

POUR RÉCONFORTER VOTRE SANG

avez soin de prendre, avant chaque repas, un verre de l'excellent apéritif **BANYULS-TRILLES** préparé avec du vieux vin de **BANYULS** et le meilleur **QUINQUINA**.

Il est, d'ailleurs, recommandé chaleureusement par le corps médical.

Dans tous les Cafés et les bons Estaminets

Exiger l'étiquette sur la bouteille.

Expéditions directes par caisse de 12 et 25 litres au prix de Fr. 2,50 le litre, pris à bordeaux contre remboursement

TRILLES et Fils

LE RENOUVEAU

Au moment où l'organisme humain, tout comme la nature, subit une transformation, le choix judicieux d'un eau s'impose plus que jamais. Quelle est celle qui plus que **l'eau de Saint-Galmier**, réunit toutes les qualités requises par les hygiénistes ? Elle est apéritive, digestive et de plus, la modicité de son prix en rend l'usage accessible à toutes les bourses.

PROGRAMME DES SPECTACLES

Théâtre des Variétés. — Dimanche 10 mai. — Représentation des Robert's, acrobates, excentric's. Succès de M. Dambienant, comique. Concert varié.

Le Cinématographe-Lumière

Nous recevons la communication suivante :

« A l'occasion de la Pentecôte, nous donnons exceptionnellement des séances populaires au prix de CINQUANTE CENTIMES le dimanche 10 mai et le lundi 11 mai.

Le Programme de ces journées est le suivant :

1. La Leçon de musique. 2. Démolition d'un Mur. — 3. Le Géant et le Nain. — 4. Les Pingouins. — 5. Charcuterie-Mécanique. — 6. Le Jardinier.

Pour détruire plusieurs appréciations qui pourraient s'accréditer, nous portons à la connaissance du public, que le Cinématographe-Lumière fonction actuellement rue Esquermoise, est le même que celui qui fonctionne à Paris et dans ses quarante succursales d'Europe.

ETAT-CIVIL DE LILLE

Naissances du 9 mai 1896

Augustin Fruchart, rue d'Artois, 86. — Maurice Bertin, rue St-Nicolas, 27. — Suzanne Desprez, place Sébastopol, 14. — Suzanne Bossuwe, rue des Primeurs, 3. — Gabriel Vandendaele, rue Pierre Legrand, 243. — Marguerite Plihault, rue St-Sauveur, 42. — Raymond Delecombe, rue de Gand, 84. — Jean Lecomte, place Sébastopol, 14. — Marie Pécompré, rue Monggelker, 5. — Emile Benoit, rue du Long-Pot, 108. — Hélène Vandevyver, cour des Barrazins, 12. — Léa Cayen, rue Royale, 138. — Alphonse Verhyde, rue du Faubourg-des-Postes, 16. — Pierre Fremaux, rue Ratisbonne, 41. — Jules Van Driessen, rue Miroubeau, 14.

Décès

Jules Beauchamps, 9 mois 1/2, rue de Paris, 271. — Gustave Wauters, 4 mois 1/2, place Vanhoenacker, 21. — Louise Deleu, 16 mois 1/2, rue Montaigne, Moulin de l'Argillière. — Aimée Grau, 9 ans 1/2, grande Vannerie, cour Dansoisville, 2. — Henri Guilbert, 8 mois 1/2, rue d'Arras, cité Gielen, 5. — Marie Bonnier, 24 mois, rue d'Austerlitz, cour Fauchille, 2. — Palmyre Durand, 53 ans, épouse de Benoit Cuyl, rue de la Clef, 32. — Honoré Lescuyer, 66 ans, époux de Flore Lecroart, rue Brûle-Maison, 3. — Albert Delforge, 15 ans 1/2, quai de la Basse-Deûle, 104. — Marie Dehaynin, quai de la Basse-Deûle, 104. — César Duthoit, 57 ans, époux de Victoire Taillez, rue des Robleda, 9. — Henri Cocquerez, 77 ans, veuf de Clémence Bertiau, rue de la Monnaie, 39. — Marthe Mahaux, 16 mois, rue de Jemmapes, 5 bis.

PETITE CORRESPONDANCE

L. G. Faubourg d'Arras, Lille. — 1° Oui, il faut que la sommation soit renouvelée, puisque l'on procède par voie d'huissier ; 2° Le droit d'emporter ses vêtements est différemment appréciable. Voyez sur place.

M. A. H. — Non, deux frères et à plus forte raison trois, ne peuvent être conseillers municipaux.

Q. A. Demain. — Vous pouvez vous réclamer de ce que vous citez puisqu'au moment du Conseil de Revision votre frère est encore sous les drapeaux. A votre avis, vous ne devez faire qu'un an.

ÉPOUVANTAIL. — Docteur Bastin, ex-chef des hôpitaux de Paris — Spécialiste :

Guérison radicale de *HERNIES*, sans bandage sans douleur, par *méthode perfectionnée*.

630 guérisons à la date du 15 avril 1896.

Paiement après guérison.

Consultations à Roubaix, chez Mme Veuve Gombert, hôtel de France, le premier et le troisième Mardi de chaque mois, de midi à trois heures, et à Fontaine-l'Evêque (Charleroi) tous les jours de 6 à 10 heures du matin.

Le Gaz à la portée de tous !!!

Les Compagnies du Gaz de Lille viennent d'inaugurer un mode d'installations gratuites qui est appelé à un succès considérable, par suite de l'adoption toute récente du compteur à paiement préalable, avec lequel on obtient à tout instant du gaz au moyen d'une pièce de 10 cent.

Ce compteur qui, tant en France qu'en Angleterre, a eu quarante mille applications en deux ans, vient résoudre d'une manière très heureuse la question de la vente du gaz en détail : l'abonné peut acheter pour 10, 20 ou 30 centimes de gaz à la fois, sans avoir besoin de sortir de chez lui. A l'aide des cadrans ingénieusement combinés de cet appareil, il peut vérifier à tout instant, les indications des sommes versées et de la quantité de gaz qu'il a à brûler, exerçant ainsi sur son compteur un contrôle personnel, permanent, extrêmement facile.

Avec le compteur à paiement préalable l'abonné obtient les avantages suivants :

Plus de cautionnement à verser à la Compagnie ;

Plus de minimum annuel de consommation exigé pour les installations gratuites complètes ;

La location du branchement, du compteur de la tuyauterie et des appareils, comprise dans le prix du gaz fixé comme ci-dessous, et par conséquent perçue seulement quand l'abonné consomme le gaz.

L'abonné devient avec ce compteur, absolument libre de brûler le gaz à sa convenance sans avoir à se préoccuper d'aucun engagement vis-à-vis de la Compagnie, laquelle lui donne, chaque fois qu'il introduit une pièce de 10 centimes dans le compteur :

400 litres de gaz à 20 centimes, soit 2 mètres cent. Compteur, tuyauterie, charges quelconques représentées par 0 02 —

Soit 0 10 —

L'abonné achète donc bien son gaz au détail ainsi qu'il achèterait son pétrole, avec ce grand avantage de n'avoir jamais besoin de sortir de chez lui et d'avoir constamment la marchandise sous la main.

Ces conditions nouvelles d'installations gratuites ne s'appliquent pas seulement aux habitations ou appartements non encore pourvus de distribution de gaz, mais aussi à toute propriété dans laquelle existent les tuyauteries extérieures et intérieures. La Compagnie complète les installations existantes par la pose du compteur à paiement préalable, et de quelques appareils d'éclairage et de chauffage pour lesquels elle ne demande aucun engagement, aucune location.

Des expériences sont faites chaque jour avec le compteur à paiement préalable, à la demande des abonnés.

S'adresser : A *la Compagnie Centrale*, rue Thiers, n° 1 ;

A la Société du Gaz de Wazemmes, boulevard Montebello, 51.

GUÉRISON ASSURÉE DES

RHUMATISMES

anciens et récents

GOUTTE Névralgies Rebelles GRAVELLE

Par le Traitement des Docteurs **STAES & LOBER**

La Brochure est envoyée, gratuitement et franco, sur demande affranchie, adressée au Dépôt général.

Pharmacie **DENIS**, à Douai (Nord)

NOTA. — Le Docteur STAES, de Camphin-en-Pévèle (Nord-France), répond, sans frais, à toutes les lettres qui lui sont adressées au sujet de la maladie.

Pour guérir un rhumatisme, la goutte ou une névralgie rebelle il faut deux choses : Purifier le sang par un traitement interne, et assouplir les muscles et les tendons par une friction bien préparée. Docteur STAES.

En vente : A Lille, pharm. Batteur, rue Royale ; A Tourcoing, ph. Lootgieter, r. de Lille, 108 ; A Roubaix, pharm. Couvreur et ph. Loges.

GUÉRISON de la Poudre et Cigarettes ESPITALIER **ASTHME** Seul produit recommandé par les Médecins des Hôpitaux de Paris. Dépôt Pharm. BOUDOUL, pr. Pharm., LILLE et toutes Pharmacies.

BOURSE de LILLE

DU 9 MAI

VALEURS	Cours du jour	Ou offre	Ou demande
Aniche	[illegible]	00000	10000 —
Anzin	[illegible]	1400	1410
Bruay			9000
Douai	2130	2135	2135
Carvin	0000	1025	1000 —
Courrières	4000	4000	8000
Douchy	[illegible]	[illegible]	600 —
Douvrin		0000	....
Escarpelle		2400	....
Lens 1/16e	200	200	....
Liévin		1150	1150
Meurchin	4000	....	....
Ostricourt	....	000	0000 —
Vicoigne	....	19000	19000 —

Le Gérant, CHARLES CAP.

Lille. — Imprimerie du *Réveil du Nord*, 28, rue de Fives, 28.